

PhD : ÉTAPES IMPORTANTES

1. Il est obligatoire que chaque étudiant au doctorat rencontre son comité de suivi selon l'échéancier suivant :
 - 0-3 mois : 1^{er} séminaire de recherche
 - 0-12 mois : 1^{er} comité de suivi**
 - 13-18 mois : 2^e séminaire de recherche
 - 18-24 mois : examen général de synthèse (examen pré-doctoral)
 - 30-36 mois : 2^e comité de suivi**
2. Les comités de suivi sont composés du directeur de recherche et deux autres membres du corps professoral. Les membres sont choisis en consultation avec l'étudiant et la composition du comité devrait être validée par le comité des études supérieures. Étant donné que l'étudiant présente son séminaire de recherche avant son premier comité de suivi, il serait recommandé de former le comité de suivi avant le premier séminaire de recherche de l'étudiant et que les membres du comité assistent au séminaire.
3. Après chaque comité de suivi, la fiche d'évaluation (disponible au secrétariat) devrait être rédigée par le directeur de recherche, qui sert comme président du comité de suivi. Ce rapport devrait être signé par l'étudiant et chaque membre du comité, et envoyé au responsable des études supérieures.